

« Démarche de concertation : utilisation des voiries et transport des bois sur le Territoire de Val'Eyrieux »

DECLARATION DE CHANTIER ET FICHE DE CHANTIER

Conforme au décret n°2016-1512 du 8.12.2016 relatif à la déclaration de chantiers forestiers et sylvicoles, codifié à l'article R718-27 du code rural et de la pêche maritime.

Conforme au Décret n°2010-1603 du 17.12.2010 et au décret n°2016-1678 du 5.12.2016 relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles et à l'arrêté du 24 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 31 mars 2011 relatif à la fiche de chantier, aux articles L718-9 et R718-27 du code rural et de la pêche maritime.

DECLARATION DE CHANTIER FORESTIER OU SYLVICOLE (à renseigner par le déclarant)

Le cas échéant, transmettre ce document au service de l'Inspection du Travail de la DIRECCTE du département où se situe le chantier et à la mairie de la ou des communes (annuaire des correspondants forêt disponible sur demande) concernées avec accusé de réception.

Dans le cadre de la réglementation du travail je soussigné(e) :

Nom du responsable du chantier :

Tél : Fax : @ :

Gérant de l'entreprise,

Nom de l'entreprise ou dénomination sociale :

N° Siret :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Fax : @ :

Déclare ouvrir,

Un chantier d'abattage ou de débardage mécanisé dont le Volume > 500 m3 (750 stères)

*Volume présumé en m3 :

Un chantier d'abattage ou de façonnage manuel dont le Volume > 100 m3 (150 stères)

*Volume présumé en m3 :

Un chantier de boisement, de reboisement et Travaux sylvicoles sur une surface > 4 ha

*Surface présumée du chantier :

Informations du chantier forestier ou sylvicole :

Nom du propriétaire forestier :

Situation géographique exacte du chantier :

Coordonnées GPS :

Lieu-dit :

Commune(s) et Code(s) Postal(aux) :

Département(s) :

Parcelles cadastrales (section et n°) :

Voies d'accès :

Voies d'accès communales ou allées forestières identifiées par leur numéro (chemins ruraux) :

.....

Voies d'accès privées portant nom d'usage à préciser :

Nature des travaux : Abattage Débardage Travaux sylvicoles, préciser :

Dates prévisionnelles :

Date prévisionnelle de commencement des travaux :

Durée prévisionnelle des travaux :

Nombre de salariés de l'entreprise déclarante intervenants sur le chantier :

Etabli le à

Signature :

RÉFÉRENT FORET DE LA COMMUNE (à renseigner par la commune)

Nom, Prénom : Tél (ligne directe) :

Tél portable : @ :

Cette fiche est à envoyer pré-remplie à la commune qui doit la retourner complétée au déclarant par courrier ou par mail dans un délai de 8 jours. Le déclarant la transmet ensuite aux intervenants du chantier ainsi qu'à l'inspection du travail si nécessaire.

INTERVENANTS SUR LE CHANTIER (à renseigner par les intervenants)**Entreprise 1 :**

Type de prestation réalisée sur le chantier :

Nom du contact :

Téléphone :

Période d'intervention :

Nombre de salariés de l'entreprise intervenant sur le chantier :

Entreprise 2 :

Type de prestation réalisée sur le chantier :

Nom du contact :

Téléphone :

Période d'intervention :

Nombre de salariés de l'entreprise intervenant sur le chantier :

Entreprise 3 :

Type de prestation réalisée sur le chantier :

Nom du contact :

Téléphone :

Période d'intervention :

Nombre de salariés de l'entreprise intervenant sur le chantier :

→ **Si intervention simultanée, le(s) employeur(s) défini(ssen)t les mesures de sécurité spécifiques destinées à prévenir les risques liés à la co-activité :**

Préciser la ou les période(s) :

Cocher les risques et les mesures de prévention liés à la coactivité, à compléter si besoin :

	Risques	Mesures de prévention
<input type="checkbox"/>	Ecrasement par l'engin	Ne jamais se tenir ou passer dans les axes de progression d'un engin.
<input type="checkbox"/>	Ecrasement par la charge des engins	Signaler sa présence au conducteur. Ne jamais circuler près d'un engin en phase de chargement/déchargement. Ne jamais circuler sur une place de dépôt lors du gerbage de grumes.
<input type="checkbox"/>	Risque d'écrasement par un arbre	Conserver des distances de sécurité lorsqu'une grue est en action (spécifiées sur la grue). S'interdire tout abattage si une personne ou un engin se trouve dans une zone proche (2 fois la hauteur de l'arbre). Utiliser tous les moyens adéquats en fonction des arbres à abattre (Skidder, porteur, coins, ...). Coordonner parfaitement les abattages de bordures. Ne jamais surprendre une personne en train d'utiliser une tronçonneuse. N'approcher que sur « ordre » de l'opérateur.
<input type="checkbox"/>	Blessure par rupture du câble	Faire respecter une zone de sécurité au moins égale à 1.5 fois la longueur du câble en tension à tous les intervenants (y compris le chauffeur du Skidder). Ne pas se tenir en aval de la charge.
<input type="checkbox"/>	Autre(s)	

→ **Obligatoire : joindre un plan de situation, modèle pages suivantes**

Cette fiche est à envoyer pré-remplie à la commune qui doit la retourner complétée au déclarant par courrier ou par mail dans un délai de 8 jours. Le déclarant la transmet ensuite aux intervenants du chantier ainsi qu'à l'inspection du travail si nécessaire.

« Démarche de concertation : utilisation des voiries et transport des bois sur le Territoire de Val'Eyrieux »

FACTEURS DE RISQUES LIÉS AU CHANTIER**Cocher les cases à risque et reporter le n° de risque dans le plan de situation. Les parties grisées sont réservées à la commune.**

Caractéristiques du terrain		Voies de circulation		Risques biologiques	
<input type="checkbox"/>	1. Déclivité	<input type="checkbox"/>	17. Voies accessibles aux véhicules motorisés	<input type="checkbox"/>	32. Tiques (borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques)
<input type="checkbox"/>	2. Précipices	<input type="checkbox"/>	18. Chemins balisés	<input type="checkbox"/>	33. Rongeurs, mammifères vecteurs de la Leptospirose
<input type="checkbox"/>	3. Failles	<input type="checkbox"/>	19. Canaux	<input type="checkbox"/>	34. Chiens, renards ou autres vecteurs de l'Echinococcose ou de la rage
<input type="checkbox"/>	4. Barres rocheuses	<input type="checkbox"/>	20. Pistes et installations de ski	<input type="checkbox"/>	35. Chenilles, frelons, guêpes, abeilles
<input type="checkbox"/>	5. Zones humides	<input type="checkbox"/>	21. Voies ferrées	<input type="checkbox"/>	Zonages environnementaux et paysagers
<input type="checkbox"/>	6. Plans d'eau	<input type="checkbox"/>	Ouvrages divers	<input type="checkbox"/>	36. Réserve naturelle
<input type="checkbox"/>	7. Cours d'eau	<input type="checkbox"/>	22. Bâtiments	<input type="checkbox"/>	37. Arrêté de protection de biotope
<input type="checkbox"/>	8. Sources	<input type="checkbox"/>	23. Puits et ouvrages divers	<input type="checkbox"/>	38. Espace naturel sensible
Ouvrages/réseaux		<input type="checkbox"/>	24. Carrières	<input type="checkbox"/>	39. Zone Natura 2000 (ZSC ou ZPS)
<input type="checkbox"/>	9. Lignes aériennes (électr. télécommunication)	<input type="checkbox"/>	25. Vestiges miniers ou militaires	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	10. Lignes enterrées (électr., télécommunication)	<input type="checkbox"/>	26. Restes de conflits armés / Chasse / Zones piégées	<input type="checkbox"/>	40. Site inscrit ou site classé
<input type="checkbox"/>	11. Conduites d'eau	<input type="checkbox"/>	27. Ruines, petit	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	12. Pièces d'eau	<input type="checkbox"/>	28. Captages d'eau	<input type="checkbox"/>	41. Espace boisé classé
<input type="checkbox"/>	13. Fossés d'irrigation	<input type="checkbox"/>	Etat sanitaire du peuplement	<input type="checkbox"/>	42. Zone d'intérêt écologique (ZNIEFF)
<input type="checkbox"/>	14. Gazoducs	<input type="checkbox"/>	29. Chablis massifs / arbres perchés	<input type="checkbox"/>	Divers
<input type="checkbox"/>	15. Oléoducs	<input type="checkbox"/>	30. Arbres morts / dépérissants : %	<input type="checkbox"/>	43. Travaux prévus par la commune sur la voirie
<input type="checkbox"/>	16. Conduites forcées de centrales hydroélectriques	<input type="checkbox"/>	31. Arbres atteints d'affections pouvant présenter un danger	<input type="checkbox"/>	44. Usages particuliers de la voirie (randonnée, ski de fond)

Cette fiche est à envoyer pré-remplie à la commune qui doit la retourner complétée au déclarant par courrier ou par mail dans un délai de 8 jours. Le déclarant la transmet ensuite aux intervenants du chantier ainsi qu'à l'inspection du travail si nécessaire.

PLAN DE SITUATION DU CHANTIER**Éléments à indiquer dans le plan de situation :**

Zone du chantier

Éléments linéaires / Ouvrages



Points particuliers

Limite du chantier

Zone de dépôt

Sens des cloisonnements

Sens de la pente

Sens du débardage

Passage à gué

Faites apparaître l'organisation entre intervenants pour éviter les interférences, (position des uns par rapport aux autres).

Organisation des secours :

- Accès des secours :
- SOS. Point de rencontre sauvetage terrestre :
- TEL. Zone ou point couvert par la téléphonie mobile :

*Pensez à joindre les arrêtés municipaux pouvant affecter le chantier.

Autres ou précisions (dont contacts utiles pour la réalisation des démarches) :

.....

.....

ÉTAT DES LIEUX SOUHAITÉPar le déclarant : OUI NONPar la commune : OUI NON

Date, signature du déclarant :

Date, signature du référent forestier de la commune :